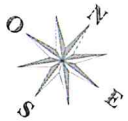

Echelle 0 0,5 1 2 3

NOTA 1 : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages, les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification affectant l'installation électrique ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. les équipements électriques et de plomberie ne peuvent être déplacés, seuls les ajouts d'équipement peuvent être pris en compte jusqu'au démarrage des travaux.

NOTA 3 : Les hauteurs de seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 10 et 50 cm.

PIERRE ETOILE — TRIANGLE D'OR — ATELIER B.L.M. ARCHITECTURES

LE PLESSIS TREVISE
Av ARDOUIN - Av du GENERAL DE GAULLE

2 ème Etage		
3P	Lot n°	C207

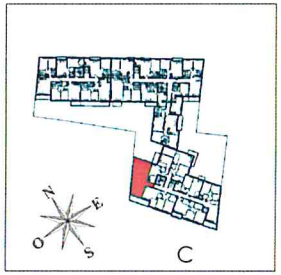

PIECES	Surface Habitable
Séjour	23.67 m²
Cuisine	4.99 m²
Chambre 1	12.37 m²
Chambre 2	10.49 m²
Salle d'eau	4.27 m²
Dégagement	4.08 m²
W.C	2.10 m²
TOTAL HABITABLE	61.97 m²
Balcon	5.73 m²
TOTAL ANNEXES	5.73 m²
TOTAL PRIVATIF	67.70 m²

SYMBOLE	DESIGNATION		
TA	Tableau électrique		
V	Combiné vidéophone		
Tel	Thermostat		
	Plafonnier		
	Applique		
APPLIQUE	Applique extérieure		
TV	Pure TV		
RJ	Pure RJ45		
PL	Pure de courant électrique		
	Faux-plafond ou toilée		
	Radiateur		Convecteur
	Sèche-serviette		Poutre
	Rabinet de puisage		Bordage
GC	Garde-corps	PL	Placard
R	Réfrigérateur	PF	Porte-fenêtre
LV	Lave-vaisselle	F	Fenêtre
LL	Lave-linge	VR	Volet roulant
ML	Machine à laver	TS	Tasseau
H+C+F	Haute + Custom + Four		

22 FEVRIER 2018